

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA MISSION DE L'IRLANDE.

M. Charles Lenormant continue à la Sorbonne ses précieuses leçons sur l'histoire du moyen-âge. Rien n'égale, à notre sens, le charme de ces entretiens à la fois familiers et sévères, toujours agréables, jamais frivoles, où l'imagination parle au cœur sans faire tort à la science, où la science est d'autant plus forte et plus pénétrante qu'un art exquis sait la dépouiller de tout pédantisme et de toute aridité. La méthode qu'adopte M. Lenormant, cette suite de digressions qui prennent les idées à leur apparition dans le monde, les suivent à travers toutes les phases qu'elles ont traversées et les amènent jusqu'au temps où nous sommes, pourrait ne pas convenir à un livre, mais nous n'en connaissons point de mieux appropriée à un cours de ce genre, qui doit être le complément et la rectification d'études antérieurement faites. Si donc le savant professeur innove, il faut lui en savoir gré. Ajoutons que ce cours, ainsi fait, compose le livre le plus instructif et le plus attachant. La pensée catholique lui imprime d'ailleurs une unité puissante. Etudiant les faits humains avec le flambeau de la religion, M. Lenormant en tire des conclusions qu'acceptent également la raison et la foi. On sent que partout son esprit entre dans le vrai, parce que son âme y était d'abord, et que pour lui s'est réalisée cette profonde parole de David : *Domine, in lumine tuo videbimus lumen.*

La douzième leçon, traitant du caractère et des travaux de saint Grégoire VII, mais plus particulièrement de son heureuse entreprise pour établir le catholicisme en Angleterre, venge noblement ce grand pontife des attaques injustes d'un célèbre historien moderne, et se termine par une magnifique apologie de l'Irlande. On sait quels sentiments fraternels l'Irlande nous inspire, et ces sentiments, nous n'en doutons pas, sont partagés par nos lecteurs. Nous sommes donc assurés de leur faire doublement plaisir en mettant sous leurs yeux ces paroles éloquentes, si honorables pour l'orateur qui les a prononcées et pour la nation qui mérite que le talent, la science et la probité lui rendent un pareil témoignage.

Après avoir décrit l'état florissant des écoles de l'Irlande aux cinquième et sixième siècles, M. Lenormant poursuit en ces termes :

« Je ne voudrais pas terminer cet entretien sans avoir abordé un ordre de considérations que nécessairement mes paroles ont dû éveiller dans vos esprits.

« Nous avons quelque peine, quoique frappés de l'évidence des faits, à nous représenter ce refuge des connaissances humaines dans une île de l'extrémité de l'Europe; et notre disposition à l'incrédulité sous ce rapport nous dispense de la reconnaissance que nous devrions à la nation qui pourtant a rendu à l'Europe un si immense service.

« L'année dernière nous avons dit quelques mots de cette nation, en parlant des très anciens souvenirs qui sont conservés dans les Îles-Britanniques. J'ai fait voir que le dédain dont on avait frappé les monuments et les antiquités irlandaises n'était pas fondé, et j'ai fait pressentir qu'à mesure qu'on connaîtrait mieux l'histoire générale du monde, on serait frappé de ce qu'ont en avant dans la science de l'antique Orient, on serait frappé de ce qu'ont en grand partie de réel les souvenirs d'une civilisation orientale, principalement phénicienne d'origine, qui s'étaient conservés parmi les anciens Irlandais.

« On a adressé à ce peuple bien des reproches; on les renouvelle tous les jours; mais, parmi ceux qui le font, je ne voudrais pas rencontrer des Français! Quel est le sang qui coule dans les veines de la nation irlandaise? C'est celui de la race celtique à laquelle nous appartenons presque tous. Les accusations de légèreté, d'inconstance, de vanité, que César faisait peser sur nos ancêtres, les peuples de race celtique les ont toujours plus ou moins méritées. Chaque race a son caractère comme les individus, avec ses inconvénients, et ses avantages. Si les Irlandais sont encore ce qu'ont toujours été les Celtes, on trouve chez eux les qualités qui sont compensation à ces défauts; une chaleur d'âme, un élan vers l'humanité qui les associe aux peuples sortis de la même source, mais plus heureux dans leur destinée.

« Cette ardeur inouïe des missionnaires irlandais à propager par tout le monde les vérités chrétiennes, jointe, il faut le dire à des troubles perpétuels dans la société civile, à une impossibilité presque absolue d'arriver à la fixité politique, malheur commun à tous les peuples celtiques, tant qu'ils n'ont pas été mêlés d'éléments étrangers, c'est encore là une conséquence du caractère de la nation. Et quand nous voyons avec quelle facilité saint Patrice a implanté le christianisme dans cette île, nous ne pouvons nous expliquer les fruits immenses de sa parole que par le beau côté du caractère national.

« Tant qu'il a été indépendant, le peuple irlandais n'a pas failli à sa tâche : malheureux chez lui, il a porté le bonheur chez les autres. Pendant quatre siècles, la source des missions ne s'est pas tarie un seul instant; il a fallu que les envahissements étrangers, les pirates danois, vinssent ravager cette île pour y arrêter le mouvement de la propagation du christianisme. Et savez-vous combien de temps ont duré ces ravages des Danois en Irlande? deux siècles entiers : ce n'est qu'au bout de ce temps, en 1020, après la bataille de Clontarf, qu'ils ont pu rétablir leur indépendance. Et alors, quoiqu'affaiblis, divisés, décimés, éternés par le malheur, il ne se manifeste pas moins chez eux un retour remarquable vers les traditions de leurs pères. La nation reste livrée à ses anciennes discordes : mais des caractères d'une élévation extraordinaire se montrent de nouveau dans les rangs.

« Au douzième siècle un évêque irlandais, saint Malachie, se lie d'une amitié vive et étroite avec le grand apôtre de la France, avec saint Bernard. Tous les critiques conviennent que jamais saint Bernard n'a été mieux inspiré, que jamais il n'a mieux parlé le langage du cœur que son éloge de saint Malachie. Saint Laurent, non moins digne de la sympathie des chrétiens, était archevêque de Dublin au moment de la conquête de cette île par les Anglais.

« Nous voici à la plus triste des humiliations que les Irlandais aient eu à subir. D'où viennent les injustes accusations qu'on a fait peser sur le caractère irlandais? toujours de l'Angleterre. Un prêtre catholique, un historien impartial et véridique entre tous, le docteur Lingard, n'a pas craint de se faire l'écho de ces vieilles accusations de sa patrie contre le caractère irlandais et de justifier ainsi l'odieuse entreprise de Henri II et des aventuriers anglais.

« J'aurais bien des choses à dire sur ce sujet, mais je me borne à une seule observation. Depuis qu'il y a des papes, un seul, Adrien IV, est né en Angleterre, il n'a été que quatre ans sur le trône pontifical, et cependant il a trouvé le temps de livrer l'Irlande aux Anglais. C'est un autre Anglais, Jean de Salisbury, qui est allé à Rome demander au Pape la bulle qui investissait Henri II du droit de conquérir l'Irlande, et c'est à l'aide de ce droit prétendu qu'a commencé la guerre féroce de trois cent cinquante ans pendant laquelle les Anglais ont traqué dans les bois et dans les marais les malheureux Irlandais comme des bêtes sauvées. Au bout de trois cent cinquante ans cependant la co-habitation des deux races et surtout l'action de la religion n'avaient pas été sans fruit. Malgré l'antipathie inconcevable du caractère anglais contre l'Irlande, les familles des premiers envahisseurs s'étaient mêlés au sang irlandais et avaient pris des noms du pays : on les reconnaissait à peine pour anglaises d'origine; il y avait des chances pour que, de leur confusion avec les familles irlandaises, il se formât une nation; mais le protestantisme y mit bon ordre, et le terrain gagné par ces trois cent cinquante ans de souffrances fut immédiatement perdu. Elisabeth a été pire que Henri II, Stafford pire qu'Elisabeth, Cromwell pire que Stafford, le gouvernement du dix-huitième siècle pire que Cromwell, Stafford, Elisabeth et Henri II. A mesure que l'humanité a fait des progrès en Europe, à mesure que les mœurs se sont adoucies, l'Angleterre a redoublé de féroce contre l'Irlande.

« Prenez l'ouvrage de M. de Beaumont; supportez, si vous le pouvez, le tableau des mesures d'iniquité qui, à partir de l'acte de 1703, ont pesé sur le peuple catholique de l'Irlande, et, quand vous aurez remis sous vos yeux cette suite de calamités toujours croissantes, vous en viendrez à poser cette question : Mais qu'est-ce que Dieu a voulu en infligeant à une nation innocente, à une nation généreuse et chrétienne, pour prix des services qu'elle avait rendus à la cause générale de l'humanité, une telle prolongation de supplices?

« Messieurs, Dieu a voulu faire de l'Irlande un exemple clair pour tous les yeux; il a voulu tremper l'âme de cette nation d'une manière plus forte que celle des autres hommes; il a voulu, par la fidélité qu'il a inspirée au cœur des Irlandais, en dépit des tourments, accomplir, de la manière la plus étonnante et la plus imprévue, la propagation de la religion catholique.

« Au XVIIIe siècle, l'Angleterre, après avoir abattu la France, devient la maîtresse incontestée des mers; elle joint un certain enthousiasme religieux à l'esprit de conquête; dès ce moment, qu'est-ce qui peut mettre l'univers à l'abri de l'invasion religieuse de l'Angleterre? Si le christianisme pénètre chez de nouveaux peuples, ce ne sera qu'à la suite des armes anglaises et sous la forme protestante que cette nation a embrassée. Mais quand l'Angleterre a voulu des matelots et surtout des soldats, il lui a fallu

avoir recours aux Irlandais ; quand elle a fondé des colonies, elle a trouvé toutes prêtes des bandes d'Irlandais affamés pour se porter dans les lieux où elle voulait étendre ses usages et les produits de son commerce. L'Angleterre devait livrer le monde au protestantisme, et, par les Irlandais, elle a répandu le catholicisme sur toute la surface de la terre. Dès à présent, dans tous les pays où l'Angleterre s'est établie depuis un siècle, la masse des catholiques balance celle des protestants. Ce sont les Irlandais qui, avec leur esprit de famille et leur constance religieuse, ont le mieux supporté les difficultés des migrations qui ont pulvérisé partout comme jamais race humaine ne l'a fait. Et en même temps que les Irlandais propageaient ainsi le catholicisme dans tout le monde, sur les vaisseaux même de la nation qu'on pouvait considérer comme l'ennemie acharnée de notre communion, quels exemples ne donnaient-ils pas à l'intérieur !

« Voilà un peuple exclu de la propriété du sol même qu'il habite, étranger sur la terre de ses ancêtres, condamné à une misère affreuse, à une famine périodique, en présence d'une nation qui nage dans l'or ; ce peuple, opprimé, dompté par elle, montre des exemples de pureté dans les mœurs, de chasteté, qui sont la honte de ses maîtres !

« Dernièrement on a recueilli, dans les enquêtes mêmes qu'a ordonnées le parlement d'Angleterre, des témoignages certains sur l'état des mœurs et les effets de la charité dans l'Irlande : la comparaison avec l'Angleterre a quelque chose d'accablant. En Angleterre, où sont tous les avantages, toutes les richesses, rien ne peut mettre les classes inférieures de la nation à l'abri d'une corruption et d'une ignorance sans bornes ; la plaie de la pauvreté s'y étend sans cesse, et malgré l'imprévu qu'on frappe sur les riches pour nourrir les indigents, le pays, épouvanté de cette plaie, ignore comment il parviendra à la fermer. En Irlande, dans cette population que la misère a réduite à vivre comme ses animaux domestiques, dans des cabanes où toute séparation n'existe, où tous les âges, tous les sexes sont confondus, la vertu de la chasteté est pratiquée avec une constance, une perfection qui confond d'étonnement ; en Irlande, où on meurt de faim et où nul homme ne peut se dire que dans sa vie il ne sera pas réduit à mendier son pain, les pauvres sont nourris par les riches, tant qu'ils le peuvent, et sans qu'ils soient réduits à recourir à l'orgueilleuse compassion des riches.

« Dirai-je encore les autres prodiges du peuple irlandais, ou plutôt ne dois-je pas les résumer dans un seul ? Le catholicisme, dans ses rapports trop étroits avec les pouvoirs temporels, s'était incorporé aux royautés abolues ; il avait consacré la cause des gouvernements aristocratiques et perdu ainsi aux yeux des peuples ce qu'il y a de plus éminent dans son caractère ; venu dans le monde pour le peuple, il avait pu être représenté comme son ennemi. Savez-vous quel service l'Irlande en ce moment rend au monde ? C'est de montrer, par l'union intime du catholicisme avec la cause populaire, que, quand les faibles et les petits sont arrivés au dernier degré de la misère et de l'oppression, c'est dans une alliance intime et profonde avec le catholicisme qu'ils trouvent un remède infailible à leurs maux.

« Ce n'est pas tout que de faire triompher le principe populaire : il faut vivre en paix après l'avoir conquis ; il faut fonder l'ordre sur l'observation des lois. C'est encore là que le grand exemple de l'Irlande domine le monde ; c'est là que nous apprenons à croire à l'union possible des principes d'une démocratie qui reconnaît les droits de tous à tout, avec la régularité et l'obéissance qui font les sociétés fortes et durables.

« Il y a bien longtemps, messieurs, qu'on appelait l'Irlande l'île des Saints, et, à moins d'une grande vivacité dans la foi chrétienne, la mémoire des saints dont la poussière couvre l'île, confondue avec la poussière des autres hommes, ne peut plus être considérée comme une protection active et vivante pour la cause irlandaise ; mais la religion, qui éveille en nous le sentiment de l'immortalité, comble l'abîme des générations écoulées, et nous montre l'île des Saints entourée de ses célestes protecteurs. Ce sentiment de l'immortalité fait la force du peuple irlandais et nous explique comment il a pu être condamné pendant tant de siècles à une suite de persécutions si odieuses, sans avoir été réduit à désespérer de Dieu et de lui-même.

« Or, c'était le sentiment de l'immortalité que les missionnaires de l'Église romaine venaient apporter ou protéger dans les îles Britanniques.

« Edwin le roi de la Bernicie, s'entretient avec ses fidèles, ses thanes, de la prédication des chrétiens : il met en délibération si on se convertira au christianisme, et l'un des thanes, avec cette poésie qui appartient au génie germanique, dit au Roi : « Quand nous sommes ainsi, dans l'hiver, assemblés autour de l'âtre du foyer, que la flamme y pétille et qu'on laisse la porte entrouverte, nous voyons quelquefois arriver un oiseau qui entre, qui tourne et qui s'échappe par une autre issue ; moi je trouve que la destinée de l'homme ressemble à l'entrée et à la sortie subite de cet oiseau : nous ne savons ni d'où elle vient ni où elle va ; celui qui pourra expliquer ce mystère nous rendra un grand service, et nous croirons en lui. »

« Où trouver une image plus frappante de la nécessité de ce grand sentiment de l'immortalité, qui seul soutient l'homme, le gouverne et le dirige ? Heureuse, Messieurs, heureuse, même au milieu des plus affreux malheurs, la nation qui conserve le sentiment de l'immortalité ! Malheureuse celle qui au sein de la prospérité le met en oubli ! En se rapprochant ainsi volontairement de la terre, son sort inévitable est de se joindre et de se confondre avec la fange qu'elle reconnaît pour sa mère ! »

INCENDIE DE QUÉBEC. Comité central permanent.

21 Juin 1845.

Présents : MM. Quiblier, Bourret, Holmes et Paré.
Les souscriptions suivantes furent reçues, savoir :

De Mme. Redyerd	£1 5 0
MM. D. S. St. Omer	5 0 0
A. E. Dupré	1 0 0
Alexis Trudeau	2 10 0
E. Parent	12 10 0
John Honey	1 5 0
Petites sommes	0 7 6
Total	£24 2 6

Deux paquets de hardes, et une boîte d'une personne inconnue, contenant des habillemens furent aussi déposés devant le comité.

Le trésorier mit devant le comité l'état suivant :

Argent reçu jusqu'au dernier rapport	£9909 17 3
Reçu du Dr. Hall	2 10 0
Reçu de Jacques Desautels, écuyer	5 0 0
Reçu de M. Yarwood	1 5 0
Reçu du comité le 21 juin	24 5 0
Total reçu jusqu'à ce jour	9942 14 9
Le trésorier pour la campagne annonça qu'il avait reçu :	
De Sorel, par les mains du Révd. M. Kelly	9 0 0
De St. Denis, par les mains de Oliv. Chamard, écuyer	42 19 9
De Lachine, par les mains de M.M. McNaughton, J. Latour et B. Pigeon	8 1 8
De St. Isidore, par les mains de J. F. Coté.	40 0 0
De la paroisse de St. Laurent par les mains du Révd. M. Germain	22 4 3
Total	£122 5 8

Les sommes suivantes ont ainsi été reçues par le trésorier général :

De la Congrégation de Williamsbourg	8 5 0
De la Congrégation de Sorel par les mains de M. Ralston	3 5 0
Reçu dans les campagnes avant ce jour	290 17 10
Total	327 13 0

A. LAROCQUE, Sec.

Le comité général de secours a reçu le 12 juin :

De St-Denis (en bas) par le capitaine Michaud :
Environ 700 minots patates ; 25 quarts poisson et farine ; 8 boîte linge ; 12 quintaux farine ; 1 tinette lard.
De Kakouna :
Environ 400 minots patates ; 306 minots seigle ; 12 poches de pois et autres effets.

D'Yamaska :
4 ballots de hardes ; environ 50 minots blé.
De l'île-aux-Grues :
37 minots patates ; et hardes et linge de ménage.
De St-François, Rivière du Sud :
1 cheval.
De St-Simon :
1 tinette 1 heurre ; caisse, etc, etc, etc.
De Sorel et Montréal :
7 boîtes et 1 quart de hardes, soulers, etc., etc.
De Jos. Légaré, de Québec :
6 chapeaux de castor, 2 paires culottes ; 9 chapeaux.
Le comité a reçu le 19 juin :

Produit de la vente des provisions	£20 11 10
Vente de blé venant de la paroisse St-Michel d'Yamaska	8 14 0
Le seigneur Nairne de la Malbaie	10 0 6
Malbaie	0 8 11
Rivière-du-Loup (en haut)	2 0 0
La Petite Rivière (comté du Saguenay)	1 8 11
L'Ancienne Lorette	44 12 6
Un particulier de Kamouraska	1 7 11
Total	£89 4 1

Le comité a aussi reçu hier les sommes suivantes :

Contribution des commis, mesures de bois et autres employés de MM. Allan Gilmour et Cie. à l'Anse des Mères, par les mains de John Hamilton et William Quin	£90 0 0
Contribution de la congrégation protestante de Sorel, par les mains du lord évêque de Montréal	26 15 0
Total	£116 15 0

Canadien.

A l'assemblée publique qui s'est tenue à Halifax sous la présidence du maire, il a été souscrit plus de £225 en moins de dix minutes.

Le comité de secours pour les incendiés a reçu aujourd'hui la somme de £54 8s, produit d'une souscription faite à la suite d'une assemblée publique dans un des quartiers du village de Belleville (Haut-Canada).

M. le maire a aussi reçu une nouvelle remise de £3000 du comité de Montréal.

L'honorable W. H. Draper, procureur-général du Haut-Canada, a souscrit £50.

Nous devons à un membre du comité de secours la communication de la lettre suivante :

“ St-Jean Port-Joli, 16 juin 1845.

Le porteur de la présente est chargé de remettre aux membres du comité de Secours de Québec, nommé pour recevoir le produit des collectes en faveur des incendiés des faubourgs St. Roch et St. Jean, ce qui a été recueilli tant en argent qu'en effets dans la paroisse de St. Jean Port-Joli, et dont le montant, après estimation de leur valeur, est de £170; savoir: en argent, £36 10 0; en effets, £133 10 0; lesquels ont été embarqués en trois différentes goëlettes de la susdite paroisse, qui seront désignées par le porteur. Les effets recueillis consistent en farine, blé, seigle, pois, orge, avoine, sucre, flanelle, redingotes, surtout, culottes gilets, vest, bas, robes, jupes, schâles, coiffes, essuie-mains, savons, draps, planches, madriers, bois de charpente, etc., etc.

J'ai l'honneur d'être,
Votre tout dévoué serviteur,
Ls. PARANT, Proc.
Journal de Québec.

Les souscriptions en faveur des incendiés vont toujours de mieux en mieux. Montréal en est rendu à ses £10,000. Mais ce sont surtout nos paroisses de campagne qui se distinguent de la manière la plus honorable; la quantité d'argent et d'effets qui nous viennent de quelques unes d'elles, surpasse de beaucoup ce que nous étions en droit d'en attendre. *Castor.*

BULLETIN.

Arrivée de Mgr. Blanchet. — Célébration de notre fête nationale, à Montréal. — Charités admirables. — Nouvelles des missionnaires de Témiskaming. — Taïti et Maroc.

— Mgr. Blanchet, vicaire apostolique de l'Orégon et évêque nommé de *Dusa in partibus infidelium*, est arrivé en cette ville mardi dernier. Sa Grandeur est partie du fort Vancouver, le 23 Novembre dernier, sur un vaisseau qui faisait voile pour Londres et qui dans tout son long trajet n'a touché qu'aux Iles Sandwich. Il n'est arrivé en Angleterre que le 22 du mois dernier après 6 mois de navigation. Mgr. s'est ensuite embarqué à Liverpool le 4 sur le dernier steamer de la ligne Cunard, pour le Canada, où probablement il passera quelque temps, et sera sacré avant son départ pour retourner dans son vicariat apostolique. Nous croyons aussi que Sa Grandeur se propose d'aller jusqu'à Rome, avant de se rendre chez lui.

— Ce n'est pas sans plaisir que nous avons à parler aujourd'hui de la célébration de la St. Jean-Baptiste, à Montréal, mardi dernier. Cette fête nationale des Canadiens mérite d'être enregistrée. La nouvelle capitale, du moins cette fois, n'est pas restée en arrière et il est consolant de pouvoir dire que la Société nationale est définitivement établie en cette ville. Ceux qui tiennent à leur nationalité ne peuvent donc manquer de regarder ce jour comme un triomphe. Pour nous, du moins, nous le considérons encore comme un bon augure et comme un heureux signe de ralliement. C'est un grand pas de fait, et nous devons nous en réjouir de tout notre cœur.

Quoique le matin, l'aspect du temps fit craindre de la pluie, cependant à 8 1/2 heures tous les différents corps étaient rendus à la Cathédrale, et purent se mettre en ordre de procession pour la paroisse. Voici le programme de la marche :

Un Lancier. — Drapeau Britannique. — Un Lancier.

Les Enfants des Ecoles de la doctrine Chrétienne, Bannière en tête.

Musique de la Société de Tempérance.

Les Pompiers Canadiens, avec Bannière et Drapeau.

Société de Tempérance, avec Bannière et Drapeau

Chapelain de la Tempérance.

L'Institut Canadien, Bannière en tête.

Drapeau.

Bande du 93e Régiment.

Hache d'Arme. } BANNIÈRE } Hache d'Arme.
Lancier. } PRINCIPALE. } Lancier.

La Société des Amis

Association St. Jean-Baptiste.

Le comité de Régie, deux de front.

Les Vices Présidents.

Un Vice-Président. — Le Président. — L'ex-Président.

Lancier. — Deux Haches d'Armes. — Lancier.

Tous ceux qui faisaient partie de la procession marchaient deux à deux et le nombre en était si grand, que lorsque les derniers sont partis de la Cathédrale, les premiers étaient déjà rendus à l'Eglise de Bonsecours. On suivit les rues St. Denis et St. Paul et on remonta par la rue St. François-Xavier, pour se rendre à la paroisse et y assister à la grand'messe. M. St. Pierre en fut le célébrant. Il était assisté de deux jeunes Canadiens, MM. Limoge et Caisse, comme diacre et sous-diacre. L'église était parée comme aux plus grands jours de fêtes et remplie de monde. Le chant fut exécuté en musique par les élèves du collège et M. Picard donna le sermon. Un superbe pain-bénit fut présenté par la Société nationale, dont les principaux membres firent la collecte dans l'église. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'elle doit retourner aux incendiés de Québec. On a dû n'en retenir que ce qu'il fallait pour payer les employés de l'église. Ce qui regardait le curé et la fabrique était *gratis*. Après la messe, la procession se remit en marche dans le même ordre et revint à la Cathédrale, en passant par les rues Notre-Dame et St. Denis. On voyait des drapeaux flotter en plusieurs endroits dans la rue Notre-Dame. Nous y avons aussi remarqué avec plaisir que les bannières des sociétés de St. Georges, de St. André, de St. Patrice et de St. Nicolas étaient du nombre. Les rues étaient partout bordées de spectateurs. La variété des décorations, le grand nombre des étendards et des bannières, dont quelques-unes étaient des plus riches et des plus élégantes, deux bandes de musiques, tout cela rendait la marche vraiment imposante, et peut-être que jamais fête ne fut célébrée avec plus d'éclat et de solennité, à Montréal, que cette première manifestation nationale.

De retour à la porte de la cathédrale, plusieurs hourras bien nourris furent poussés à l'arrivée des différentes sociétés. Lorsque la dernière fut rendue, M. Hudon V. G. félicita l'assemblée sur cette imposante manifestation nationale et en particulier sur l'esprit de religion qui paraissait l'animer. Comme Président de la Société de Tempérance, il remercia le Président de la Société Nationale, l'hon. Masson, et en son nom toutes les autres sociétés, de l'honneur qu'elles avaient fait à la Société de Tempérance d'avoir bien voulu se rendre à la cathédrale pour se joindre à elle. Il rappela aussi en peu de mots les avantages de la sobriété surtout et de l'union. Les art et l'industrie eurent aussi leur mot d'éloge, comme ils le méritaient et les hourras répétés qui accueillirent plusieurs de ses phrases, faisaient assez voir qu'elles étaient senties et goûtées. Nous avons été frappé surtout de l'enthousiasme qui a saisi l'assemblée et des hourras qui retentirent de toute part, lorsque l'orateur rappela que la religion devait être l'âme et la base de tout, pour des Canadiens et que Canadien et Catholique devaient pour ainsi être la même chose. Comme l'on voit, les quelques phrases de l'orateur se résument à peu près en ces mots : Tempérance, union, science, industrie et religion. L'honorable président adressa ensuite quelques mots à M. Hudon pour le remercier à son tour, et la bande du 93 se mit à jouer le *God save the Queen*. L'air *Vive la Canadienne*, fut aussi joué. Des hourras répétés se firent encore entendre, et l'assemblée se dispersa tranquillement. Il n'y eut point de dîner public, à cause de l'incendie de Québec.

— On a dû remarquer, dans un de nos derniers numéros, la généreuse souscription des habitants de St. Rémi, en faveur des incendiés de Québec. Cet acte de charité et de bienfaisance est d'autant plus louable que les citoyens de cette paroisse, après avoir bâti une magnifique église, ont souscrit encore £200 l'an dernier, pour avoir trois superbes cloches qui viennent de leur arriver et qu'il leur faut payer actuellement.

On nous prie d'annoncer que la bénédiction solennelle de ces trois cloches, aura lieu le 16 juillet prochain dans l'église de la susdite paroisse de St. Rémi.

— Nos lecteurs, probablement ne sont pas sans se rappeler que le *Canadien* annonçait dernièrement, d'après un journal de Kingston, "qu'on avait acheté un terrain et des maisons en cette ville (Kingston) pour un Hôtel-Dieu qui était à la veille d'y être établi par des Religieuses de Montréal." Nous sommes heureux de pouvoir confirmer cette intéressante nouvelle et d'y ajouter quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt et d'édification. Cette glo-

rieuse entreprise est due à une charitable Demoiselle de cette ville (de Montréal), qui, non seulement y consacre toute sa fortune, mais s'y sacrifie elle-même et doit se rendre à Kingston en même tems que quatre de nos Religieuses Hospitalières de St. Joseph. Elle se propose, dit-on, d'y visiter les pauvres malades à domicile, à l'imitation de nos Sœurs de Charité. C'est un de ces traits de désintéressement et d'abnégation digne de figurer parmi les plus beaux faits de ces illustres héros de la primitive Eglise, qu'on cite encore aujourd'hui pour notre édification, comme les plus beaux modèles de la charité chrétienne. Une si louable entreprise, commencée sous de si favorables auspices, ne peut manquer de coopération, et nous sommes persuadé qu'un grand nombre d'âmes charitables seront heureuses de pouvoir l'aider de leur crédit et de leurs richesses. Car il est à remarquer que la fortune de la vertueuse Demoiselle dont nous venons de parler, quoiqu'assez considérable, est pourtant insuffisante pour une si dispendieuse fondation et qu'il faudra encore que la charité des fidèles vienne aux secours des fondatrices pour en assurer le succès. Si nous n'étions accoutumés à voir, en cette ville surtout depuis quelques années, les effets que peut opérer la charité, nous pourrions craindre que ce nouvel établissement ne fût prématuré; mais aujourd'hui, que nous en avons tant de miracles sous les yeux, non seulement cette crainte serait pusillanimité, mais il semble que ce serait encore en quelque sorte ingratitude et faire injure à la charité des fidèles que de se laisser aller seulement au soupçon dans cette circonstance. Aussi les fondatrices du nouvel Hôpital, pleines de confiance, se disposent-elles à partir sous peu, pour aller ouvrir cette nouvelle maison de bienfaisance. Elles sont au nombre de quatre sans compter la donatrice, la sœur Bourhonnaire, Supérieure, et les sœurs Latour, Davignon et Emilie. On dit qu'elles sont impatiemment attendues à Kingston, par tous les parties, même par un grand nombre de protestans, qui savent en apprécier le mérite, et que le besoin d'un établissement de ce genre s'y fait grandement sentir. Il est pourtant certain que sans Religieuses on serait probablement encore longtems en cette ville sans pouvoir se procurer cet avantage. Les communautés religieuses deviennent donc de jour en jour plus nécessaires. Aussi voyons-nous qu'elles semblent se multiplier à mesure que le besoin s'en fait sentir, et il est à espérer qu'elles ne s'arrêteront pas en si beau chemin. Car lorsque la Religion Catholique est libre, elle sait toujours se suffire et trouver dans sa charité les ressources à tous ses maux et à tous ses besoins.

— Une lettre du Père Laverlochère, du 5 du courant, écrite au haut du portage de l'Eveillé, et qu'on a bien voulu nous communiquer, nous donne de tristes nouvelles. Depuis deux jours et demi, il était à ce portage avec le Père Garin et quelques hommes de l'équipage. Ils ne savaient pas encore quand ils pourraient en partir. Ils avaient eu le malheur de briser et de perdre leur canot. Nous nous hâtons d'ajouter qu'heureusement personne n'avait été noyé, quoique tous les hommes fussent tombés à l'eau. Nous laissons le Père raconter, lui-même, ce fâcheux accident. " Arrivés au pied de l'Eveillé, dit-il, nous déposâmes la moitié de notre bagage. Je restai là pour le garder, tandis qu'on montait l'autre moitié. Le P. Garin embarqua pour monter au haut du portage et y rester tandis qu'on viendrait chercher le reste. Ce fut en descendant, pour venir me prendre avec ce reste, que le canot voguant avec la rapidité de l'éclair, emporté par un effroyable courant et de plus poussé par un gros vent, rencontra un tronc d'arbre qui le coupa en deux. Tous les hommes tombèrent à l'eau, et eurent toutes les peines du monde pour gagner le rivage. Deux surtout se seraient infailliblement noyés, si les autres, très habiles nageurs, n'étaient venus à leur secours. Il y avait dans le canot les bois des tentes, la ligne (cordelle), la gomme, quatre cupots et une hache. Nous n'avons retrouvé que la ligne et un capot. Je commençais à être inquiet de leur retour, quand je les vis arriver à travers les bois, mouillés de la tête aux pieds et pâles comme des morts. Ils avaient été obligés de traverser trois branches de la rivière pour venir jusqu'à moi." Il fallut pourtant en faire partir aussitôt quatre pour la roche à Capitaine, qui est à deux milles plus bas que l'Eveillé, et où ils avaient laissé le matin même un sauvage du Lac des Deux-Montagnes, appelé Amable Desfonds, avec sa famille, afin d'en avoir du secours. Celui-ci se rendit en toute hâte auprès du P. Laverlochère avec un petit canot et le conduisit au haut du rapide où était le P. Garin, plongé, comme on peut bien se l'imaginer dans la plus mortelle inquiétude, puisqu'il y avait déjà vingt-huit heures qu'on s'était séparé de lui et qu'il attendait l'équipage, sans savoir ce qu'il était devenu, parce qu'il avait été impossible au P. Laverlochère et à ses hommes, avant l'arri-

vée d'Amable Desfonds, de pouvoir s'approcher assez de lui pour se faire entendre et lui donner au moins signe de vie.

Les quatre hommes qui avaient été dépêchés à la Roche-Capitaine, vers Amable Desfonds, y avaient pris un petit canot, comme le P. Laverlochère le leur avait dit, et étaient descendus au fort William à 30 ou 40 lieues en deçà, pour y acheter un grand canot, afin de pouvoir continuer le voyage. C'était en les attendant que le P. Laverlochère écrivit la lettre que nous avons sous les yeux. Il est bien à craindre que ce contre-tems ne nuise beaucoup à la mission de Temiskaming. Nous voyons aussi avec peine, par une lettre du même Père, que la chapelle qui avait été commencée, l'autonne dernier, à la Passe, était devenue la proie des flammes. Outre quelques autres accidens qu'il serait peut-être un peu trop long de rapporter, il y déplore aussi la perte de plusieurs hommes de cage qui se sont noyés dans le cours du printemps et dont nous avons parlé. Il en compte seize. Il paraît aussi que la mort a fait de grands ravages, l'hiver dernier, parmi la petite peuplade sauvage du fort William. Le bon Père en paraît tout consterné. Il n'en compte pas moins de trente et un, tous jeunes hommes, excepté une fille et un vieillard. Jusqu'ici, comme l'on voit, les choses se sont présentées sous un aspect peu riant à nos courageux missionnaires, au moins sous le rapport temporel et humain. Cependant nous voyons avec plaisir que partout, sur leur passage, on s'est empressé de profiter des secours de la religion; et que la mission n'est pas moins consolante sous le rapport religieux qu'elle est affligeante au temporel. Il est facile de comprendre le quel vaut le mieux.

— Les difficultés qui existaient entre l'Angleterre et la France relativement à Taïti et à la reine Pomaré, et qu'on croyait terminées pour toujours, viennent de se renouveler avec un caractère peut-être encore plus inquiétant que par le passé. " Maroc et Taïti, dit un correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, voilà deux noms qui portent malheur au cabinet du 29 octobre, et qui reviennent encore dans la discussion pour réveiller douloureusement les susceptibilités de la France. On nous disait que la question de Taïti était heureusement terminée; toutes les difficultés étaient résolues; après le désaveu de nos officiers, après l'indemnité Pritchard, nous pouvions nous tenir en repos de ce côté, et tout à coup nous apprenons, par les journaux anglais, de nouvelles complications aussi graves que les précédentes. L'amiral Hamelin, chargé de rétablir le gouvernement de la reine Pomaré, arrive à Taïti: Pomaré refuse de le voir; elle n'accepte de lui aucune offre, aucune communication directe. S'il veut une entrevue, elle exige la présence de l'amiral anglais. Que pouvait faire l'amiral Hamelin? En présence des difficultés qu'il rencontre et dont il voit la cause, sa fierté nationale se révolte. Prenant conseil de la dignité de son pays, il institue de son propre mouvement une auto-rité provisoire et brise une seconde fois le gouvernement de Pomaré. Voilà ce que nous disent les correspondances anglaises; elle nous apportent en même temps une longue lettre de Pomaré au roi des Français, pleine d'injures et de calomnies contre nos officiers: œuvre à la fois sérieuse et burlesque, où un missionnaire anglais se donne le plaisir d'outrager la France en empruntant la signature d'une reine sauvage. Si tous ces bruits se confirment, qu'en fera le ministère! Après le désaveu de M. Dupetit-Thouart et de M. D'Aubigny, aurons-nous le désaveu de l'amiral Hamelin?

" Les nouvelles du Maroc n'ont pas moins de gravité. Les feuilles ministérielles avaient célébré, il y a un mois, la convention de Lalla-Maghrnia. On avait publié ce traité comme un bulletin de victoire. Tous les intérêts légitimes de la France étaient satisfaits; l'empereur de Maroc s'avouait vaincu, et Abd-el-Kader allait se trouver sans ressources. Aujourd'hui on apprend qu'Abderrhaman refuse de ratifier un traité signé et ratifié par la France: il désavoue ses plénipotentiaires et les fait mettre en prison. Les négociations sont peut-être rompues en ce moment, et nous voilà aux prises avec le Maroc, comme si le prince de Joinville n'avait pas bombardé Mogador, et comme si le maréchal Bugeaud n'avait pas remporté la bataille d'Iely."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Le lundi 21 avril, Sa Sainteté le pape Grégoire XVI a tenu au palais apostolique du Vatican, un consistoire secret dans lequel elle a proposé les Eglises suivantes.

L'Eglise archiepiscopale de Pirgi *in part. inf.* pour Mgr. Baluffi, transféré du siege archiepiscopal de Camerino, avec l'administration perpétuelle de Treja.

L'Eglise archiepiscopale de Camerino avec l'administration perpétuelle de

la cathédrale du Treja, pour Mgr. Stanislas Vincent Tomba, transféré du siège épiscopal de Forli.

L'Église archiépiscopale de Syracuse pour le R. D. Michel Manzo, prêtre de Naples, docteur en théologie, examinateur pro-synodal, ainsi que du clergé napolitain.

L'Église archiépiscopale de Lucques pour le R. D. Pierre-Louis Pera, prêtre de San-Genuaro, diocèse de Lucques, examinateur pro-synodal, conservateur de la bibliothèque palatine, chanoine de la cathédrale de Lucques et docteur en théologie.

L'Église archiépiscopale de Nisibe *in part. inf.* pour Mgr. Charles-Louis Morichini, prêtre romain, prélat domestique, clerc de la chambre apostolique, docteur *in utroque jure*.

L'Église épiscopale de Montefeltre pour Mgr. Martin Calendi, transféré du siège épiscopal de Ripatrasone.

L'Église épiscopale de Forli pour Mgr. Gaëtan Carletti, prêtre de Ferrare, examinateur pro-synodal, professeur de droit canon à l'Université de cette ville, chanoine de cette métropole, docteur en théologie *in utroque jure*.

L'Église épiscopale de Ripatrasone pour Mgr. Jean-Charles Gentili, prêtre de San-Severino, examinateur et juge synodal, consultant théologien du saint Office, pro-vicaire-général de ce diocèse et docteur *in utroque*.

L'Église épiscopale d'Aschia pour le R. D. Louis Gagliardi, prêtre de Barletta, visiteur général, examinateur synodal et des ordinands, chanoine de la cathédrale de Molfetta et docteur en théologie.

L'Église épiscopale de Tarbes pour le R. D. Bertrand Sévère Mascarou-Laurence, prêtre du diocèse de Tarbes, supérieur du grand-séminaire et vicaire-général capitulaire.

L'Église épiscopale de Breslau pour le R. D. Melchior de Diepenbrock, prêtre du diocèse de Münster et doyen de la cathédrale de Ratisbonne.

L'Église épiscopale de Paderbord pour le R. D. Jean-François Drepper, prêtre du diocèse de Cologne, professeur des saintes lettres, chanoine de l'église cathédrale de Paderbord et docteur en théologie.

Ensuite le Saint-Père, après une courte allocution, a proclamé cardinaux de la sainte Église romaine :

De l'ordre des prêtres,

Mgr. Louis Altieri, archevêque d'Éphèse, nonce apostolique près S. M. I. et R. A., né à Rome le 17 juillet 1805, créé et réservé *in petto* dans le consistoire secret du 14 décembre 1840.

Mgr. Labius-Marie Asquini, patriarche de Constantinople, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, né à Unide, 14 août 1802, créé et réservé *in petto* dans le consistoire secret du 22 janvier 1844.

Mgr. François Capaccini, auditeur-général d'une chambre apostolique, né à Rome le 14 août 1784, créé et réservé *in petto* dans le consistoire secret du 22 juillet 1844.

De l'ordre des diacres, Mgr. Joseph Antoine Zaccchia, gouverneur de Rome, vice-carmélite et directeur-général de la police, né au château de Vazzano, diocèse de Sarrane, le 22 février 1787, créé et réservé *in petto* dans le consistoire secret du 22 juillet 1844.

Sa Sainteté a réservé quatre autres cardinaux *in petto*. A la fin du consistoire, il lui a été présenté la demande du pallium en faveur des églises de Camerino, de Syracuse et de Lucques.

Dans l'après-midi, les nouveaux cardinaux Asquini et Zaccchia se sont rendus en voiture, les stores baissés, au palais du Vatican où Son Éminence le cardinal Lambruehini, secrétaire d'État, les a présentés au souverain Pontife qui leur a remis avec les formalités ordinaires la barette du cardinal. Mgr. Altieri est encore à Vienne : et Mgr. Capaccini, à cause de l'état de sa santé n'ayant pas pu se rendre au Vatican, Sa Sainteté a daigné lui faire remettre la barette par Mgr. Brutti, l'un de ses camériers secrets, spécialement délégué pour cette honorable mission.

Selon l'usage, de brillantes illuminations ont célébré cette nouvelle création de cardinaux, et dans la soirée de lundi et des deux jours suivants, les nouveaux membres du Sacré-Collège ont reçu les félicitations des cardinaux, du corps diplomatique, de la prélature, de la noblesse, des officiers supérieurs de toutes armes et des étrangers de distinction qui se trouvent à Rome. Les mêmes réceptions ont eu lieu au palais Altieri, malgré l'absence du cardinal. La princesse sa mère et le prince don Clément, son frère, en faisaient les honneurs.

FRANCE.

Conférences pastorales protestantes de l'Oratoire Saint-Honoré, du 13 avril et jours suivants.

Chaque année, comme par contraste de ce qui est refusé aux évêques, les pasteurs protestants de différents consistoires de France se réunissent à Paris en assemblées qu'ils nomment *conférence*. Cette compagnie des pasteurs ainsi réunis, en 1845, a mis en délibération le projet d'établissements de *synodes*, déclarés impuissants comme on va le voir, d'après les paroles mêmes de M. Monod et Cuvier. C'est-à-dire que c'est ici l'avenue la plus solennelle de la décadence et de la dissolution du protestantisme, proclamées par les deux pasteurs les plus influents du consistoire de Paris.

« 1^o M. Monod ne voit pas quel avantage il pourrait en résulter. Ces synodes ne seraient encore que des consistoires un peu plus élevés que ceux qui existent à présent, mais n'ayant pas beaucoup plus d'autorité qu'eux, et ne donnant pas davantage à l'Église l'unité qui lui manque. Que gagnera l'Église à avoir quelques bras, quelques pieds de plus, aussi longtemps qu'elle n'aura pas la tête ? Si cette tête, si le synode national lui était donné, oh !

alors l'orateur comprendrait l'utilité de la mesure proposée. 2^o Les dispositions de la loi de l'an X ont d'avance frappé de stérilité l'action des synodes. On a parlé de l'autonomie de l'Église : même avec les synodes, l'Église ne serait rien moins qu'autonome. D'après la loi, les questions que ces assemblées auraient à discuter devraient être préalablement soumises au gouvernement et agréées par lui ; ce serait un cercle fatal qui leur serait tracé, et qu'il ne leur serait pas permis de franchir ; et, de plus, un commissaire du gouvernement serait là pour modérer les délibérations, c'est-à-dire pour les retenir, dès qu'elles tendraient à s'élever, à prendre un intérêt véritable. M. Monod ne voit pas quel bien les synodes pourraient faire dans de pareilles conditions. 3^o A cause des dissensions qui règnent dans l'Église, il faudrait que les synodes ne s'occupassent que de pures questions de discipline. Or, il est chimérique de penser qu'on pourrait les renfermer dans cette limite. Les questions de doctrine rentreraient toujours par quelque côté, les divisions éclateraient à ce sujet, et les déchirures n'en deviendraient que plus profondes. 4^o Enfin, M. Monod ne pense pas qu'en face du catholicisme amené contre lui, et qui aussitôt lui demanderait une mesure semblable, le gouvernement consentît à la réunion des synodes réformés. En terminant, M. Monod se joint à la pensée exprimée par M. Alméras : que la vie, que la foi se répandent de plus en plus dans nos églises, et l'organisation en sortira d'elle-même. Un cadavre n'a pas besoin d'organisation.

« M. le pasteur Cuvier, de Paris (conf. d'Augsb.), pense que, dans les circonstances actuelles, la convocation des synodes serait inefficace, dangereuse, impossible ; non qu'il ne sente vivement la nécessité de l'unité, de l'autorité dans l'Église, mais parce que l'esprit qui lui paraît régner dans l'Église réformée, ne lui permet pas d'espérer que les synodes satisferaient à ce besoin. Cet esprit est, selon M. Cuvier : 1^o un désaccord profond avec ce qui est loi de l'Église ; 2^o un esprit d'indépendance, d'individualisme, on pourrait dire d'insubordination. La loi de l'Église, c'est la confession de foi, c'est la discipline, et c'est cette loi que les synodes auraient la mission de maintenir, d'appliquer, de faire exécuter. Or, que feraient-ils en réalité ? Il est aisé de prévoir qu'ils donneraient eux-mêmes l'exemple de la désobéissance, qu'ils se mettraient en lutte avec leur propre loi. En admettant qu'ils ne le fissent pas, en supposant qu'ils tinsent la main à la confession de foi et à la discipline, qu'attendre d'une Église dans laquelle chacun croit pouvoir suivre l'inspiration de sa propre pensée ; dans laquelle on entend des paroles comme celles qui ont été prononcées dans cette séance même : « Si le synode ordonnait quelque chose qui fut contraire à ma conviction, je déclare que je n'obéirais pas ; » dans laquelle les principes d'ordre, d'unité, de subordination sont à ce point méconnus ?

« M. Cuvier fait ressortir avec force ce qu'il y a de faux dans une pareille disposition. » Nous avons, dit-il, en entrant au service de l'Église, fait abandon de notre liberté en sa faveur ; nous sommes les organes de notre Église et nous n'avons pas à parler ou à agir chacun selon notre tête, mais selon ce que l'Église confesse comme vrai, ce que nous-même nous avons librement reconnu comme tel en acceptant sa vocation. Ce n'est pas l'Église qui doit se diriger d'après nous, mais nous qui devons nous diriger selon l'Église. M. Cuvier pense donc que, dans l'état actuel des esprits, les synodes seraient complètement insuffisants et présenteraient un spectacle déplorable. Il faudrait aux Églises réformées une autorité permanente, qui surveillât les présidents de consistoire, les consistoires eux-mêmes, et qui maintînt l'unité sous les rapports de la doctrine, de la liturgie, de l'enseignement, de la discipline, de l'administration. Ce serait là, quant à présent, le seul remède efficace aux maux dont souffre l'Église réformée, et qui frappent tous les yeux.

Ainsi, voilà une Église bien dotée, libre de conférer sur ses maux, de ses succès, de sa discipline, de sa hiérarchie, en un mot favorisée auprès du gouvernement, dans les chambres et dans la presse, et cependant on l'entend déclarer qu'elle se meurt ! Ne serait-ce donc que pour la vie et la vérité catholiques seules que l'on réserverait les entraves, sinon la persécution ?

ANGLETERRE.

— Un navire, chargé d'objets précieux, est arrivé ces jours-ci dans le docks de Sainte-Catherine, à Londres. Il porte dix caisses contenant une chaire en marbre, un orgue d'église et plusieurs tableaux de piété venant de Rome. Ces objets, qui vont être transportés à Calcutta, sont destinés à Mgr. Carew, évêque d'Edessa, et vicaire apostolique du Bengale. Sur la demande faite aux autorités de la douane de Londres, on a autorisé le transport de ces caisses sans les soumettre à aucune visite, à cause du caractère religieux des objets qu'elles renferment, et dans la crainte de les endommager.

Ami de la Religion.

— L'influence politique croissante des missions protestantes anglaises, influence dont nous avons eu la preuve dans l'affaire Pritchard, donne un intérêt particulier au document suivant : D'après le compte-rendu, pour l'année 1844, de la situation financière de la Société biblique anglaise, les recettes provenant des contributions volontaires ont atteint le chiffre de 788,723 fr., ou de près de 50,000 fr. de plus que l'année précédente ; le produit des legs et donations a dépassé 380,000 fr. Le total des recettes de l'exercice, en y comprenant d'autres revenus, s'est élevé à 1,246,400 fr. ; mais dans le cours du même exercice, la Société a dépensé plus du double, ce qui la constitue en perte d'une somme considérable. La distribution (ou vente, le document ne s'explique pas à ce sujet) des Bibles a été de 605,600 exemplaires pour le Royaume-Uni seulement, et de 310,211 à l'étranger ; total, 915,811 exemplaires.

Les recettes de la Société pour la Propagation de la Foi, dont le siège est, comme on sait, à Lyon, ont atteint, dans la même année, le chiffre de 3 millions 562,055 fr.

ESPAGNE.

—Les affaires du gouvernement espagnol avec Rome occupent beaucoup les journaux de la Péninsule, qui accueillent et répètent avec empressement toutes les nouvelles qu'ils apprennent à ce sujet. Voici ce que la *Espérance* annonçait il y a quelques jours.

“On assure qu'il est arrivé de Rome divers rescripts, que quelques personnes regardent comme précurseurs d'un arrangement très prochain, et qui ont principalement pour but : 1^o d'approuver les élections du gouverneur des évêchés, *sede vacante*, faites par les chapitres, et de déclarer libres de toute censure ceux dont l'élection a été faite d'une autre manière ; 2^o d'autoriser les métropolitains, y compris les élus, à pourvoir aux nécessités des églises suffragantes qui se trouvent sans pasteurs.”

Le *Catolico*, que nous croyons mieux informé, publie de son côté et sous une date plus récente les nouvelles que voici :

“Ce qui paraît hors de doute, c'est que Sa Sainteté a écrit une lettre à S. M. la reine Isabelle II, lui manifestant son vif désir de terminer d'une manière satisfaisante le règlement des affaires ecclésiastiques d'Espagne ; et pour prouver ce désir, le Saint-Père, sur la demande de M. Castillo, qui sollicitait un témoignage de cette bienveillante disposition, a expédié un ou plusieurs rescripts relatifs, à ce qu'il paraît, au règlement intérieur du gouvernement des églises vacantes, mais sans préjuger aucune question, et sans vouloir aggraver ou favoriser la position de ceux qui actuellement exercent ce gouvernement.

“On ajoute encore que dans un bref délai le nonce de Sa Sainteté serait nommé, et que pour la Saint-Antoine il se trouverait à Barcelone, où il serait présenté à la cour.

“Aujourd'hui, poursuit le *Catolico*, nous pouvons assurer que le 21 avril Mgr. Brunelli, actuellement secrétaire de la sacrée Congrégation de la propagation de la Foi, a été nommé officiellement légat apostolique près la cour d'Espagne. Il paraît qu'on a reçu cette nouvelle au tribunal de la Rota, ainsi que celle de l'arrivée prochaine de Mgr. Brunelli, et en conséquence ordre a été donné de tenir libre et à sa disposition le palais de la nonciature.

“On dit que le Pape a fait savoir au gouvernement espagnol qu'il pourrait présenter des candidats pour les évêchés dont la circonscription ne doit subir aucun changement, et que, s'ils sont reconnus dignes, ils seront préconisés dans les prochains consistoires. On infère de cette nouvelle, si elle est vraie, qu'un des points de l'arrangement ou concordat avec Rome sera une nouvelle démarcation des évêchés.”

SUISSE.

—L'exemple donné par Mgr. l'archevêque de Fribourg, a été promptement imité par Mgr. l'archevêque coadjuteur de Cologne, qui vient également d'inviter son clergé à se cotiser avec lui pour faire les fonds d'un petit séminaire, suivant les prescriptions du saint Concile de Trente. Il était bien temps que ces dignes prélats, dont les diocèses se voyaient menacés de l'extinction presque totale de leur clergé, prissent un parti de cette importance. Aucune vocation sacerdotale régulière ne pouvait se développer par l'instruction universitaire des deux pays, où les jeunes gens, abstraction faite de l'enseignement suspect de l'université qu'ils y recevaient, étaient encore exposés à la contagion des mauvais exemples de leurs jeunes camarades d'études. L'on ne doute pas de l'empressement avec lequel le clergé de Cologne répondra à l'appel de son métropolitain.

Ami de la Religion.

—On trouve, dit la *Démocratie pacifique*, on trouve dans le rapport du général de Sonnerberg un trait de courage et de sang-froid qui mérite d'être consigné ; c'est à l'occasion du combat qui eut lieu pendant la nuit à Malters :

“La nuit était assez sombre, et afin d'empêcher l'ennemi de viser, on avait enlevé toutes les lumières de l'auberge donnant sur la rue, et placé sur une galerie une lanterne qui éclairait la grange située vis-à-vis ; en même temps, un homme du laudsturm avait été placé avec une lampe sur les dernières marches de l'escalier, et cette lampe, au moyen d'un réverbère, jetait assez de lumière sur l'ennemi pour que nos soldats, qui étaient dans l'ombre, pussent facilement viser. L'homme qui a tenu cette lampe au plus chaud du combat, et sans quitter son poste un seul instant, est le nommé Jacob Zimmerli, voiturier, âgé de soixante-sept ans ; un corbillon nommé J. Bolzern, se tint constamment auprès de lui, prêt à le remplacer ; Bolzern perdit le doigt du milieu de la main droite ; Zimmerli a eu une légère blessure au cou.”

—On nous écrit de Fribourg, 30 avril 1845.

“Notre position ne se dessine pas d'une manière bien tranchée. Il est assez difficile d'asseoir un jugement sur l'avenir. Les opinions varient souvent. Tel événement fait espérer la paix que telle autre circonstance opposée du lendemain vient détruire. Celui qui observe les faits jour par jour, est entre-tenu dans un esprit d'indécision qui l'empêche de s'arrêter à aucune combinaison positive. Ainsi, par exemple, quand on voit l'amnistie proclamée à Lucerne, les prisonniers (sauf les Lucernois), à la veille d'être élargis au moyen de 500,000 liv. qui sont payées aujourd'hui, on doit croire que les gouvernements se rapprochent, que les esprits se calment et que la paix renâtra. Mettez ensuite en parallèle l'agitation bien grande encore qui règne dans le canton de Berne, l'impunité entière accordée aux chefs des corps francs qui ne perdront pas leurs emplois, la haine qu'amassera l'humiliation d'une rançon, voilà certes bien des germes de désordre, d'anarchie, et, finale-

ment, de guerre plus ou moins retardée. Si l'incertitude est grande pour celui qui n'examine les faits que superficiellement, elle cesse pour le chrétien qui remonte à la source du mal. Les affaires de la Suisse me paraissent être le résultat d'une vaste conjuration. En ce moment le foyer est peut-être plus actif en Suisse, mais les torches de l'incendie fument partout. Il ne s'agit pas seulement de Jésuites et de Pacte à renverser, mais bien de détruire partout les freins qui s'opposent au débordement des mauvaises passions. Il est un parti qui ne veut d'aucune croyance religieuse et qui ne veut de loi que celle qu'il fera et dont il aura l'interprétation pour opprimer quiconque voudra lui résister. Ce parti, contenu en France et dans quelques monarchies, autant qu'il ne s'attaque qu'à l'ordre matériel, par la puissance des baïonnettes, a dû s'abattre, en attendant mieux, sur un pays où, d'un côté, les formes républicaines et démocratiques prévalent au développement de ses projets, et dont, d'un autre côté, la situation centrale, quant à l'Europe, offrait une forteresse d'où la propagande pouvait préparer et mûrir ses attaques au dehors.

“La puissance temporelle du Souverain-Pontife est le but des premiers efforts. Ainsi le Valais a-t-il été tout d'abord admirablement choisi comme premier point où il fallait solidement s'établir. De cette position formidable on pouvait travailler le Milanais, donner la main aux révolutionnaires des Etats-Romains et soulever l'Italie. Maître du canton de Vaud et de Genève, le parti jetterait ses éclaireurs sur la France ; par l'importante possession du vorort Lucernois on aurait dominé la Suisse, et le mouvement pouvait pénétrer jusqu'en Autriche. Si les puissances auprès desquelles le principe religieux est éteint ou comprimé par la pensée d'un ordre matériel, impossible sans religion, ne voient pas ce danger, les catholiques l'aperçoivent très nettement. Ils s'attendent à une lutte qui sera inévitable tôt ou tard, et ils s'y préparent, car elle ne pourrait être conjurée que par le retour incertain d'une grande multitude aux idées religieuses et à la pratique sincère des maximes chrétiennes. La lutte sera longue peut-être ; elle aura des chances diverses ; mais son résultat final sera la glorification du principe religieux et de l'ordre social.”

Univers.

AMÉRIQUE.

—Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée du vaisseau le *Zurich* à New-York, après une traversée remarquable de vingt-neuf jours depuis son départ du Havre. Le révérend M. Marche-bœuf avec un frère prêtre, du diocèse de Clermont, était accompagné de onze Dames religieuses, de l'ordre des Ursulines destinées pour notre diocèse. Dans l'état de l'Ohio, il se trouve différentes villes qui ont un grand besoin d'écoles pour les jeunes filles. Nous pourrions nommer Tolède, Canton, Chillicothe, Cleveland, Dayton, Hamilton, Fayetteville qui élèvent leurs réclamations, et quoique toutes ne puissent obtenir ce qu'elles désirent faute de moyens. Cependant elles ne seront pas oubliées. Nous avons entendu dire que la supérieure des Ursulines est native de la ville de Londres, et que c'est une convertie du protestantisme. Deux des novices sont aussi natives d'Angleterre. *Catholic Herald.*

NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE.

Paris, 16 mai.—Les journaux anglais d'aujourd'hui annoncent que M. le duc de Broglie, qui serait tombé d'accord avec le docteur Lushington sur les bases de la conviction à adopter pour la suppression du droit de visiter a envoyé à Paris copie de cette convention, et que le cabinet français vient de le retourner à Londres, accompagnée de quelques objections, faciles à lever le reste.

Il paraît qu'il est question, d'après les nouveaux arrangements, d'attaquer la traite dans son foyer même. Les gouvernements de France et d'Angleterre feraient engager, par des traités spéciaux, les rois négriers de la côte d'Afrique à ne plus vendre aucun esclave, et si ces engagements n'étaient pas tenus, les forces combinées des deux pays bloqueraient leurs Etats et s'empareraient même de leurs factoreries.

Sir Robert Peel, dans sa récente discussion avec lord Palmerston sur ce sujet, a tenu un langage qui rend tout-à-fait vraisemblables les détails donnés par les journaux anglais. Le ministre et l'ex-ministre ne différaient qu'en un point : lord Palmerston aurait voulu qu'on procédât immédiatement, par la force, à la destruction des marchés d'esclaves ; sir Robert Peel aime mieux y mettre plus de formes, il veut des traités préalables avec les souverains du pays. C'était sans doute à la convention nouvelle qu'il faisait allusion en parlant ainsi.

S'il est vrai que des objections présentées par le cabinet français contre quelques-uns des articles de cette convention, aient peu d'importance, nous ne tarderons pas à connaître le résultat des négociations suivies à Londres.

Ami de la Religion.

LA FORCE DE LA RELIGION.

Xénophon, seigneur riche et puissant de Constantinople, vivait, avec son épouse Marie, dans tous les exercices de la religion. Ils avaient deux fils, Jean et Arcade, qu'ils firent élever selon la noblesse de leur état : quand ils eurent fini leurs études de belles-lettres leurs parents les envoyèrent en Phénicie pour apprendre la jurisprudence. Le voyage fut d'abord heureux ; mais bientôt il s'éleva une

des plus violentes tempêtes qu'on eût essayées dans ces mers, et qui mit le vaisseau dans le plus grand danger. La fureur de l'orage déchira les voiles, brisa les mâts; et le vaisseau fut abandonné au gré des vents. Tous les voyageurs se crurent perdus; les deux frères, désespérant de leur salut, s'embrassèrent pour la dernière fois, se dirent le dernier adieu, en pleurant leur sort et se disant : « Hélas ! quelle mortelle douleur sera celle de nos parents ! » Ils se recommandèrent à Dieu et à l'instant même le vaisseau s'enfonça et fut englouti. Jean, l'aîné des frères, se prit à une planche, et se laissa aller à la merci des flots; le cadet, à l'exemple de l'aîné, saisit aussi, comme il put, une autre planche, seule ressource dans ce malheur. Leur confiance en Dieu ne fut pas trompée : conduits par la Providence, ils abordèrent sur les côtes de Phénicie, mais fort éloignés l'un de l'autre. Chacun d'eux était moins consolé de sa propre conservation, qu'affligé de la perte de son frère. Jean, l'aîné, se voyant sur le rivage désert, fit les plus sérieuses réflexions sur le néant des choses humaines : « Voilà, se disait-il, où vont aboutir les félicités de ce monde ! Le Seigneur sans doute a permis ce funeste naufrage pour m'apprendre à mépriser toutes les choses de la terre : pourquoi donc retournerais-je pour posséder des biens qui me seront bientôt ravis ? Ne serait-il pas plus sage pour moi de m'aller jeter dans quelque saint monastère, pour ne penser qu'aux biens de l'éternité ? » Alors se prosternant à genoux, il pria le Seigneur de bénir son dessein, le conjurant d'en inspirer un semblable à son frère, s'il vivait encore. Occupé de ces grandes pensées, il entra dans les terres, et son bon ange le conduisit vers une maison de saints solitaires. On le présente à l'abbé, vieillard respectable, qui, le recevant avec bonté, lui demanda qui il est, d'où il vient, et ce qu'il désire. « Je suis un pauvre pèlerin, répondit-il, qui ai fait naufrage, et qui ne désire autre chose que le bonheur d'être reçu parmi vous. » A cet air de modeste et d'humanité qui respirait quelque chose de céleste, l'abbé se sentit touché et comme inspiré de Dieu; il consola le pèlerin, il l'embrassa tendrement, et le reçut au nombre de ses religieux.

Le sort d'Arcade, par une providence spéciale de Dieu, fut à peu près le même. Jeté sur un autre rivage, il se mit aussitôt en prière pour rendre grâce à Dieu de l'avoir ainsi miraculeusement conservé; il lui recommanda son pauvre frère, s'il avait eu le bonheur de se sauver du naufrage; ensuite, délibérant sur le parti qu'il avait à prendre dans le triste état où il se trouvait, il se dit à lui-même : « Que deviendrai-je ? Retourner chez mes parents, quelle douleur sera-ce pour eux d'apprendre de si tristes nouvelles ! Rester dans ce pays inconnu, mon père nous faisait si souvent de si grands éloges de la vie solitaire des saints anachorètes; ne ferais-je pas mieux de l'embrasser comme la voie qui conduit sûrement au ciel ? » Il s'y résolut sans délai; mais auparavant il voulut avoir la consolation d'aller visiter les saints lieux dans la Palestine; après quoi il entre, sans le savoir, dans le même monastère où avait été reçu son frère. Ils y vécurent sans se connaître, parce que les solitaires vivaient séparés et sans se parler; le supérieur seul, à qui ils avaient fait part de leurs aventures, savait qu'ils étaient frères; et, pour un plus grand détachement, il leur laissait ignorer qu'ils fussent ensemble.

Cependant les parents infortunés étaient dans la plus grande des afflictions; et, ne recevant aucune nouvelle de leurs chers enfants, ils députèrent un exprès en Phénicie; mais après avoir cherché et n'être informé de tous côtés, il ne put jamais en rien apprendre de nulle part. Il ne pensa plus qu'à s'en retourner par un autre chemin. Le hasard, ou plutôt la Providence, le conduisit dans une hôtellerie, où il rencontre un des serviteurs qui avaient accompagné les deux frères dans leur voyage, et il apprend de lui qu'ils avaient eu le malheur de faire naufrage. Accablé de douleur, il doute s'il retournera chez ses maîtres; cependant il crut devoir s'y rendre pour obéir aux ordres qu'il en avait reçus. Il y arriva ayant la tristesse peinte sur le visage. La mère, impatiente d'apprendre des nouvelles de ses enfants, l'interroge, et lui demande ce qu'il en a appris. Celui-ci ne répond que par des soupirs et des larmes; enfin, étant vivement pressé : « Hélas ! madame, lui dit-il en soupirant, que puis-je vous dire ? vos fils ont malheureusement fait naufrage, et ils ont péri sur mer. » A ces mots, on peut penser quel glaive de douleur perça le cœur de cette mère affligée; cependant, comme elle était remplie de sentiments de piété, elle se prosterna devant Dieu, en prononçant ces paroles de Job : « Dieu me les avait donnés, Dieu me les a ôtés, que son saint nom soit béni. » Xénophon son époux était alors à la cour de l'empereur; elle lui envoie un exprès, le priant de revenir au plus tôt; il fallait lui ménager cette triste nouvelle, de peur que la douleur subite ne l'accablât; elle le prit du côté de la religion. « Hélas ! mon cher époux, lui dit-elle, adorons les desseins de Dieu :

nous n'avons plus d'enfants, ils ont fait naufrage ! » Elle n'en dit pas davantage, la douleur ne le lui permit pas. A ces paroles, Xénophon fut frappé comme d'un coup de foudre; mais à l'instant, appelé toute sa religion à son secours, il offre généreusement son sacrifice, en disant : « Que Dieu soit à jamais béni de tout. Soumettons-nous, ma chère épouse, le Seigneur ne nous abandonnera pas sans secours dans notre vieillesse : passons cette nuit en prière pour conjurer le Père des miséricordes de nous faire connaître si nos fils sont effectivement morts, ou si, par quelque trait de sa providence, ils auraient été conservés. » Ils passèrent donc toute la nuit en prière, enfin, accablés par le sommeil, ils eurent l'un et l'autre un songe dans lequel ils croyaient voir à Jérusalem leurs deux enfants pleins de vie et de gloire devant le trône de Jésus-Christ, et s'étant communiqué leur vision mutuelle, ils prennent la résolution d'aller visiter les lieux saints, espérant avoir quelque nouvelle de leurs chers enfants.

Ayant donc pris une grande quantité d'or et d'argent pour distribuer en aumônes, ils arrivèrent heureusement à Jérusalem; et après avoir satisfait leur piété dans la visite des lieux saints, ils se transportent sur les rives du Jourdain pour distribuer leurs aumônes à tous les monastères, qui étaient en grand nombre dans ces contrées. Là ils s'adressèrent à un saint abbé; c'était celui-là même qui avait reçu leurs fils, et qui, rempli tout à coup d'un esprit prophétique, les appelle par leur nom et leur dit : « Xénophon et Marie, allez avec confiance achever vos visites et la distribution de vos aumônes, ensuite revenez; j'espère de la bonté de Dieu qu'il vous donnera des nouvelles de vos chers enfants. Ils furent grandement étonnés de s'entendre appeler ainsi par leurs noms, et infiniment consolés de l'espérance qu'on leur donnait; ils achevèrent de parcourir les saints monastères, et vinrent avec empressement retrouver le saint abbé qui, les recevant avec bonté, leur dit : « Je vous prie, par la charité que vous avez pour nous, de vouloir bien aujourd'hui donner un petit repas; j'ai deux de mes religieux qui, épuisés par un long jeûne, ont besoin d'adoucissement. » Avant le repas, l'abbé avait fait faire aux frères la reconnaissance de ce qu'ils étaient l'un et l'autre; nulles paroles ne sauraient exprimer leur joie, leurs transports d'allégresse à cette tendre reconnaissance. Le saint abbé leur dit alors : « Nous aurons aujourd'hui à dîner deux pèlerins de grande considération; je vous recommande instamment à l'un et à l'autre la plus grande réserve, et la plus exacte modestie de vœux, de peur de les mal édifier; et, quelque sentiment que vous puissiez éprouver dans le cœur, je vous défends absolument d'en rien témoigner; j'ai des raisons de vous le recommander spécialement. » En attendant, les deux pèlerins avaient ordonné de préparer un festin convenable à la circonstance. On se met à table. Les grandes austérités avaient tellement changé les deux frères, que leurs parents ne les reconnurent point. Durant le repas, où tout se passait dans la plus grande édification, Xénophon dit à l'abbé : « Mon père, vous nous aviez fait espérer d'apprendre des nouvelles de nos enfants; daignez nous donner cette consolation. Ah ! qu'ils auraient été heureux s'ils avaient eu un sort semblable à celui de ces deux religieux dont nous admirons la modestie, la piété et les bons sentiments ! Alors l'abbé commanda à Arcade de raconter les aventures de sa vie et tout ce qui lui était arrivé; il obéit, et commença ainsi :

« Je suis né à Constantinople, de parents nobles; en allant en Phénicie avec mon frère que voilà, nous fîmes naufrage; mais par une protection spéciale de la Providence, m'étant pris à une planche, des débris du vaisseau, j'ai eu le bonheur d'aborder. Dégouté des choses du monde, j'ai embrassé ce saint état, et par surcroît de bonheur, j'ai eu la consolation d'y trouver mon frère. — Et comment s'appelait votre père ? dit alors Marie, interrompant vivement la narration, et commençant à se douter de quelque chose. — Il s'appelait Xénophon, et ma mère Marie, » répondit-il. A ces mots, Xénophon ne se posséda plus, et tout hors de lui : « Ah ! ce sont mes fils, » s'écria-t-il avec transport. Il se lève, les embrasse, les arrose de ses larmes, tantôt l'un, tantôt l'autre; on ne peut les arracher d'entre ses bras. Pour la tendre mère, qui, par un excès de joie, était d'abord tombée comme évanouie, il serait impossible d'exprimer les différents mouvements qui s'élevaient dans son cœur. A peine les uns et les autres en croyaient-ils leurs yeux; tous de concert bénirent mille fois le Seigneur, adorèrent son ineffable bonté; firent éclater leur juste reconnaissance; mais Xénophon et Marie voulurent la témoigner à Dieu d'une manière plus spéciale. Dès lors ils renoncèrent entièrement au monde, distribuèrent leurs biens aux pauvres, et entrèrent chacun dans un monastère séparé, où ils passèrent une vie remplie de vertus et de miracles. L'Eglise honore leur mémoire, et les a mis au nombre des saints,

D E C E S .

En cette ville, le 22 courant, Dame Marguerite Smith, épouse de Pierre Jacques Beaudry Ecuyer N. P. à l'âge de 46 ans et 9 mois.

Atelier de Relieur.



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur venir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

-ET-

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la Doctrine CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

-AUSI:-

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

VIN DE CHOIX.

A VENDRE, ARGENT COMPTANT.

2 doz. Madère Viné	1829	à 45s.
2 do do do	1836	à 30s.
6 do Sherry do	1839	à 30s.
3 do Goldo do	1840	à 25s.
12 do Oporto do	1840	à 22s. 6d.
12 doz bouteilles de	Bierre Bridge's London	à 7s. 6d.
10 do Chopines do do		à 5s. 6d.

-AUSI:-

Une Couchette en Fer avec Rideaux, Mattelas, Couvertes et Tapis de table cirée complète \$30.

Chez M. PERREAULT, No. 25, Rue St. Gabriel, Bureau de l'Agence.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

Bureau de l'Adjudant Général des Milices,
Montréal, 6 juin 1845.

ORDRE GÉNÉRAL.

L'ORGANISATION de la Milice du Bas-Canada étant maintenant terminée, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dispenser de la Revue Annuelle d'icelle. Les Officiers Commandant les différents Bataillons et Compagnies du Corps sont, par conséquent, exemptés de remplir ce devoir le 29 juin, courant.

Par Ordre,

A. GUGY,
Adjudant Général.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désirerait trouver une place comme MAITRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une École-Moniale. S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Français, et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude,

P R O S P E C T U S

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, L'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Éternelle et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des P paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES par l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente,	7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s. 1d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,	4s.
Chaque insertion subséquente,	12d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,

} FRÈRES.